\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Chef du gouvernement du Baloutchistan

Sarfraz Bugti

Chief Minister Office

Zarghun Road,

Quetta

Balochistan

Pakistan

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Chef du gouvernement du Baloutchistan,

Je vous écris pour vous faire part de mes graves préoccupations concernant la détention arbitraire de militant·e·s baloutches et de proches de ces personnes au Baloutchistan. La répression exercée contre des militant·e·s baloutches, notamment contre Mahrang Baloch, Bebarg Zehri, Beebow Baloch, Shah Jee Sibghat Ullah, Ghafar Baloch et Gulzadi Baloch, viole les engagement internationaux du Pakistan en matière de droits humains, en particulier en ce qui concerne les droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique.

Des textes tels que l’Ordonnance relative au maintien de l’ordre public (OMOP) et la Loi relative à la lutte contre le terrorisme sont utilisés pour prolonger leur détention arbitraire en violation de leurs droits à la liberté et à une procédure régulière. Cela s’inscrit dans le cadre d’un vaste mouvement de répression contre les droits humains au Baloutchistan qui étouffe la liberté de réunion pacifique et prend la forme de disparitions forcées et d’exécutions extrajudiciaires.

J’éprouve en outre de graves inquiétudes quant à la sécurité et au bien-être de toutes les personnes détenues, car leur accès à leurs proches et à leurs avocat·e·s est régulièrement bloqué par les autorités pénitentiaires. Comme vous le savez, le maintien en détention des six militant·e·s baloutches au-delà de la période de 90 jours autorisée par l’OMOP viole la législation du Pakistan.

J’exhorte votre gouvernement à respecter les droits humains au Baloutchistan.

**En particulier, je vous prie instamment:**

**- de relâcher tous les militant·e·s baloutches ciblés uniquement parce qu’ils ont exercé leurs droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d’expression;**

**- d’abandonner toutes les charges retenues contre les militant·e·s baloutches ciblés uniquement parce qu’ils ont exercé leurs droits, et d’annuler les décisions de placement en détention dont ils font l’objet; et**

**- de mettre fin au vaste mouvement de répression visant les manifestant·e·s et les protestataires dans toute la province en autorisant ces personnes à exercer, sans aucune restriction indue, leurs droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d’expression.**

Je ne doute pas que votre engagement en faveur de la justice et des droits humains guideront vos démarches pour remédier à ces graves préoccupations.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef du gouvernement du Baloutchistan, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade du Pakistan, Bernastrasse 47, 3005 Berne / Fax: 031 350 17 99 / E-mail: parepbern@gmail.com